

LE CONSEIL MUNICIPAL

S'est réuni dans la salle des fêtes le 22 février 2021 à 18 h 30 en séance ordinaire,

Ordre du jour :

1. Approbation de la séance du 14 décembre 2020
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Rapport des commissions
4. Compte de Gestion 2020
5. Compte Administratif 2020
6. Orientations budgétaires
7. Création d'un emploi pour besoin occasionnel
8. Divers

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 février 2021

Sous la présidence de M. Adrien KIFFEL, Maire,

Membres présents : Nathalie DISCHLER, Emmanuel GOETSCHY, Adjoint, Michèle BOEHLER, Michel KAUFMANN, Michel HERZOG, Raphaël GOETZ, Sébastien JACOB, Caroline ANTONI, Eric VOGT, Daniel GILLMANN, Mathieu KAUFMANN, Sébastien REHM, Gilles CURÉ, Jean-Jacques OBER

Membre absent excusé : /

01/21 Approbation de la séance du 14 décembre 2020

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler concernant le Procès-Verbal de la réunion du 14 décembre 2020 qui a préalablement été transmis à chaque conseiller.

Sans observation, on passe à la signature du registre.

02/21 Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne Mme ALTER Anne-Marie en qualité de secrétaire de séance.

03/21 Rapport des commissions

- commission construction : 1 permis modificatif et 3 déclarations préalables transmis par mail
- commission sécurité : présentation du devis final pour la pose de panneaux de signalisation et de marquages au sol dans les rues du village et le vignoble - adhésion à la police pluricommunale.
- commission club house : étude des différentes options envisageables, voir pour un assainissement en commun avec Eiffage, récupération des Algeco d'Eiffage ... – éclairage du terrain de football défaillant, réparer prioritairement 2 mâts.
- commission communication : faire vivre les panneaux d'affichage du village : prévoir une note de présentation de l'application IntraMuros et du site Facebook de la commune.

04/21 Compte de Gestion 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Compte de Gestion de l'exercice 2020 arrêté par le Trésorier de Molsheim,

CONSTATANT qu'il y a concordance entre le Compte Administratif 2020 et le Compte de Gestion 2020,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité :

- d'approuver les opérations comptables effectuées au cours de l'exercice 2020,
- de demander qu'il plaise au Juge de la Chambre Régionale des Comptes de donner décharge au trésorier pour les comptes de l'exercice 2020.

05/21 Compte Administratif 2020

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2020 et quitte la séance au moment du vote.

Ainsi, le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr Daniel GILLMANN, à l'unanimité, vote le Compte Administratif 2020 comme suit :

FONCTIONNEMENT : excédent cumulé de clôture 2020 :	183 654.78 €
INVESTISSEMENT : déficit cumulé de clôture 2020 :	- 41 525.27 €
Résultat d'exécution 2020 :	142 129.51 €

06/21 Orientations budgétaires

Monsieur le Maire présente l'esquisse du budget primitif 2021 pour la section de fonctionnement et sollicite l'avis des conseillers sur le programme d'investissement.

07/21 Création d'un emploi pour besoin occasionnel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création d'un emploi d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet, en qualité de contractuel.

Les attributions consisteront à des travaux d'entretien de voies et réseaux, entretien espaces verts, menus travaux divers et remplacement du titulaire en congés de maladie.

La durée hebdomadaire de service est fixée à 35/35^{ème}.

La rémunération se fera sur la base de l'échelon 2 de la grille de rémunération du grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe.

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3, 1° de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un :

Accroissement temporaire d'activité : 12 mois pendant une même période de 18 mois.

08/21 Divers

Monsieur le Maire informe qu'une seconde lettre RAR a été envoyée à Carrefour concernant les locaux vacants et leur état sanitaire. Le souhait de la commune est de retrouver le plus rapidement possible un commerce alimentaire pour ses administrés.

Monsieur Daniel GILLMANN souhaite que les membres en charge de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) se réunissent pour avancer sur ce dossier afin de le transmettre en Préfecture pour avis final.

Monsieur Sébastien JACOB, délégué au Comité Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) rend compte des dernières réunions notamment sur le Plan Climat – Mobilités – consommations foncières et autres petites actions.

Prochaine session fixée au 12 avril 2021.

La séance est levée à 20 h 35

Pour extrait conforme

A Wolxheim, le 24 février 2021
Le Maire
Adrien KIFFEL